

Montréal, le 24 mai 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Adina Georgescu  
Miller Thomson SENCRL / LLP  
1000, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 3700  
Montréal (Québec) H3B 4W5

**Objet : Demande de Gazifère Inc. relative à la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, à l'approbation de son plan d'approvisionnement pour les exercices 2019 et 2020 et à la modification de ses tarifs à compter du 1er janvier 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020  
Dossier R-4032-2018 - phase 5**

---

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre correspondance du 17 mai dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt de la preuve de Gazifère relative à la phase 5 du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à Gazifère une extension de délai pour le dépôt de la preuve jusqu'à une date à déterminer. La Régie demande toutefois de l'informer dès que possible ou, en tout état de cause, **au plus tard le 14 juin 2019 à 12h**, de la date à laquelle Gazifère sera en mesure de déposer cette preuve.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml